

Le petit ARPAJONNAIS

N°4
PRINTEMPS 2021
Le bulletin
municipal
de la mairie
d'Arpajon-sur-Cère

Le CMJ s'est installé

Page 4



DANS
CE MAGAZINE :
**SONDAGE
MAISON DES
AIDANTS
ET DU RÉPIT**



CADRE DE VIE
Page 12



BUDGET 2021
Cahier central pages 8 - 11



LE MOT D'ISABELLE LANTUEJOUL, MAIRE D'ARPAJON-SUR-CÈRE :

Arpajonnaises, Arpajonnais,

L'arrivée du Printemps, qui devait être le signe de la renaissance, nous oblige finalement à de nouvelles contraintes dues au rebond de l'épidémie. Notre vie est suspendue aux annonces du gouvernement qui, entre ordres et contre-ordres, nous laissent dans l'incompréhension et l'épuisement.

Le 24 mars, j'ai proposé de transformer la salle de La Vidalie en centre de vaccination ouvert à l'ensemble de la population du canton. À l'heure où j'écris ces lignes, cette proposition reste sans réponse...

Sur un plan plus local, le 4 mars dernier le Conseil municipal a adopté le budget 2021. Nous l'avons souhaité équilibré et ambitieux, malgré la baisse des dotations de l'État et les contraintes financières imposées par la crise sanitaire.

Pour la première fois depuis de nombreuses années, les Arpajonnais vont pouvoir constater sur leur feuille d'impôts une baisse des taux d'imposition du foncier bâti et non-bâti.

À l'heure où nos dirigeants nous demandent de faire toujours plus d'efforts, je souhaite ainsi envoyer un signal fort : **oui, avec de la volonté et une gestion saine, il est possible de redistribuer du pouvoir d'achat au contribuable.**

Le projet de la Maison des Aidants et du Répit est sur les rails. Afin de répondre au mieux aux attentes des familles qui s'occupent de proches handicapés ou dépendants, nous souhaitons recueillir vos avis, suggestions et remarques. Je vous invite pour cela à remplir le questionnaire que vous retrouverez dans ce magazine.

Prenez soin de vous, je reste toujours disponible et à votre écoute.

Votre Maire,
Isabelle LANTUEJOUL

PERMANENCES (EN MAIRIE) :

Mme le Maire (sans rdv) :

Tous les samedis de 10h à 12h.

Médiateur (sur rdv) :

M. VILLER le mercredi après-midi sur rendez-vous au 04.71.47.27.43 (avant 20h tous les jours sauf samedi et dimanche).

INSCRIPTIONS LISTES ÉLECTORALES

Pour voter aux élections régionales de juin 2021, vérifiez votre inscription sur les listes électorales ou inscrivez-vous en mairie avant le 7 mai 2021.

Pièces à fournir : pièce d'identité et justificatif de domicile.



Retrouvez-nous sur
Instagram :
@arpajonsurcere

RECEVEZ VOTRE MAGAZINE EN VERSION NUMÉRIQUE

Envoyez un e-mail à l'adresse
communication@arpajonsurcere.com

RECENSEMENT MILITAIRE DÈS 16 ANS :

Dès le lendemain de votre 16^{ème} anniversaire et maximum dans les 3 mois, il convient de vous faire recenser à la mairie de votre domicile.

Pièces à fournir : pièce d'identité, livret de famille et justificatif de domicile.

Directeur de publication : Isabelle Lantuejoul

Rédacteur en Chef : Léo Pons

Rédaction : Les Elus, Noémie Tixier

Crédit photos : Mairie d'Arpajon-sur-Cère

Conception / Réalisation : Noémie Tixier

Imprimerie : I2S - ISSN 2275-1858

Tirage : 3 500 ex. - Papier PEFC



La Cère est sortie de son lit fin janvier 2021.



La cérémonie de commémoration nationale du 19 mars 1962, date du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie, a eu lieu au Monument aux morts d'Arpajon-sur-Cère, en présence des représentants de la FNACA et de la SNEEM. L'occasion pour M. Roger Destannes, ancien combattant de la guerre d'Algérie et Maire d'Arpajon-sur-Cère de 1977 à 2014, de se voir remettre la médaille militaire par le lieutenant-colonel Thierry Perret.

MÉDIATHÈQUE



À l'invitation de la Médiathèque, le 2^{ème} Curiosi'thé, sur le thème "Entre ciel et neige", animé par Claire Lafon, médiathécaire départementale, s'est déroulé le 16 février 2021 devant un public attentif.

Les Temps d'Activités Périscolaires proposés par la médiathèque ont permis aux enfants de réaliser un dragon grâce aux techniques du pliage, collage et coloriage.

Un atelier d'écriture à l'occasion du Printemps des Poètes. Le désir d'écrire a rassemblé un petit nombre de passionnés. Animé par votre médiathécaire Laurence Lacaze (formée par les Ateliers Elisabeth Bing), l'éthique respectueuse des personnes a été énoncée : il n'y avait pas de hors sujet. Il s'agissait d'écrire à partir du réel. Les participants ont pu s'inspirer, par exemple, des expositions de la médiathèque. Une suite à ce 1^{er} atelier d'écriture sera programmée dans le mois de Juin.

INSTALLATION ET TRAVAIL SUR LE PAYSAGE



Le nouveau Conseil Municipal Jeunes (CMJ) d'Arpajon-sur-Cère entame son mandat pour une durée de 2 ans.

Les représentants du CMJ ont été élus le 27 janvier 2021. Le dépouillement a eu lieu le 4 février et ce sont 10 élèves de CM1 et CM2 et 4 collégiens qui ont été choisis pour intégrer cette assemblée, avec 101 voix pour et 9 votes blancs.

Lors de la cérémonie d'installation qui s'est déroulée après le dépouillement, les conseillers jeunes ont été accueillis par Madame le Maire.

Ces jeunes conseillers seront encadrés par quatre élus du Conseil municipal : Elisa Bastide, Philippe Mariou, Léo Pons et David Lopez.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX JEUNES :

CM1

BLANC Emma
GARDES Jules
GARDES Raphaël
JUILLARD Lilou
PINAUD DZIEGIEL Camille

CM2

BORIE Jade
BORNES Pauline
CLEMENT Lyanna
LACOSTE MAURICE Maya
MARTINIE Yanis

6^{ème} - 5^{ème}

ESCALIER Lily
DENOYER Klara
LASMARTRES Corentin
MALVEZIN Doria



Le CMJ a démarré ses travaux par un atelier sur la thématique du paysage, mercredi 24 février.

L'après-midi a débuté par une réflexion sur la notion de paysage en général : qu'évoque-t-il ? Comment le définir ?

Les jeunes élus du CMJ sont ensuite allés sur la place de la République pour étudier un cas concret : comparer la place aujourd'hui avec une carte postale la représentant en 1908. Quels éléments étaient présents ou non, lesquels ont été modifiés ou déplacés.

De retour en salle, les enfants ont pu, à partir des

éléments recueillis précédemment, laisser libre cours à leur imagination afin de montrer comment ils envisagent cette même place dans 60 ans environ. Dessins, collages, maquettes : une fois terminées, leurs créations visuelles seront exposées en salle du Conseil municipal.

Cet atelier a été conduit par Madame Hermeline Sangouard, de l'atelier Faye, intervenant notamment sur le dossier 1% paysage auprès des élus (adultes) de la commune. L'encadrement a été assuré par les élus référents du CMJ, en partenariat avec le Centre social et culturel d'Arpajon-sur-Cère (représenté par Yannick Terrisse).



ZOOM SUR LE RESTAURANT SCOLAIRE

L'équipe du restaurant scolaire et son chef Rémi Lacaze, en lien avec la municipalité, portent une attention toute particulière à l'élaboration des menus, afin d'allier plaisir des papilles et qualités nutritionnelles.

Mise en avant des producteurs locaux et filières courtes, qualité des produits, équilibre nutritionnel, initiation aux menus végétariens et aux légumes oubliés, développement du « fait maison » sont les piliers des menus proposés aux enfants.

Photo ci-dessus : Marielle Besombes et David Lopez, entourés de l'équipe du restaurant scolaire (absentes : C. Martins, C. Bonafé, B. Cauquot, F. Berthou, N. Lafon).



Ci-dessus, les ATSEM et agents scolaires (absentes : S. Fraissigné, P. Lescure, M. Destannes).

UN GOÛTER AVANT LES "VACANCES"

Les enfants du groupe scolaire ont reçu un goûter offert par la municipalité à l'occasion de la fin des cours en présence, vendredi 2 avril. L'équipe municipale remercie le Centre Social et Culturel pour sa participation à cette distribution.



COMMERCES

SERGE TARDIF "COMPAGNON DU GOÛT"

Serge Tardif, artisan boucher charcutier, a reçu le titre de Compagnon du Goût, gage notamment de qualité pour la clientèle.

Il a été sélectionné parmi les meilleurs artisans bouchers charcutiers traiteurs de France. Une reconnaissance au sein de la profession qui s'adresse aussi à son équipe constituée de 5 salariés. Tous se projettent déjà en 2022 avec une certaine impatience du fait du déménagement programmé de son commerce dans l'enclos Milhaud. Il disposera ainsi de locaux plus grands et plus fonctionnels d'une surface totale de 200 m².

Tel : 04 71 63 67 62

Email: boucheriesergetardif15@orange.fr

Horaires : du mardi au samedi de 7h15 à 12h30 et de 14h15 à 19h15 - Le dimanche de 7h30 à 12h15.



Crédit photo : Gilbert Roche.

VOTRE VILLE CONNECTÉE



Début 2021, le site internet de la mairie www.arpajonsurcere.com a fait peau neuve, en lien avec la CABA et le service communication de la mairie.

Le site internet été entièrement repensé afin de remettre les contenus à jour et de correspondre davantage aux attentes des visiteurs en termes d'ergonomie : il est désormais plus rapide en chargement et s'adapte aux smartphones et tablettes. Les mises à jour y sont effectuées quotidiennement afin de vous proposer des contenus toujours d'actualité.

Votre mairie est présente sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram. N'hésitez pas à nous suivre : @arpajonsurcere afin de ne manquer aucune actualité !



MOBILITÉS DOUCES

RENCONTRE VÉLO CITÉ 15



Léo Pons, adjoint au Maire, et Philippe Mariou, conseiller délégué, tous deux membres de la commission "développement durable", ont reçu en mairie début avril des représentants de l'association Vélo Cité 15 et du Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement.

Cette rencontre a notamment permis d'évoquer les projets de liaison douce. Ces échanges fructueux ont également permis d'en apprendre plus sur l'association Vélo Cité 15 et d'aborder l'organisation d'une fête du vélo sur Arpajon-sur-Cère.

NOUVEAU VISAGE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Pôle
Seniors



Depuis le 10 janvier 2021, Sandrine Laurent intervient, au sein du CCAS d'Arpajon-sur-Cère, auprès des séniors de la commune.

En charge de l'animation du Pôle Séniors d'Arpajon-sur-Cère et en lien avec la commune de Vézac, Madame Laurent prépare un nouveau programme d'activités à destination des séniors des deux communes. Aide aux démarches, ateliers tablettes, bien-être, activités physiques adaptées, etc.

N'hésitez pas à contacter Sandrine :
21 rue Louis Dauzier, 15130 Arpajon-sur-Cère (derrière le local de l'ADMR).

Ouvert le mercredi de 13h30 à 17h, le jeudi et le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Téléphone : 07.84.44.45.71.

Mail : slliensocial.arpajonsurcere@gmail.com .

Légende photo : Sandrine Laurent, au centre, nouvelle animatrice du pôle séniors. A gauche Joëlle Mazet, adjointe au Maire en charge des affaires sociales, à droite, Guy Sainte-Marie, conseiller délégué.

VACCINATION : LES PERSONNES VULNÉRABLES ACCOMPAGNÉES

Le Centre Communal d'Action Sociale d'Arpajon-sur-Cère accompagne les plus de 75 ans dans la démarche de vaccination contre la COVID19.

Les personnes concernées ont tout d'abord été contactées par les élus afin de cerner leurs besoins d'accompagnement (pour la prise de rendez-vous et/ou le transport).

Un transport aller-retour a été assuré par la mairie jusqu'au centre de vaccination (hôpital d'Aurillac) pour les personnes les plus vulnérables.



LA MAISON DES AIDANTS ET DU RÉPIT EN PROJET

La Municipalité souhaite créer une maison « des aidants et du répit » pour répondre à l'isolement et à l'épuisement des personnes qui accompagnent des proches au quotidien.

Le but est d'accueillir durant un temps limité un proche fragilisé par l'âge, la maladie, le handicap, tout en mettant à disposition une équipe pour informer, former

et animer les aidants et leurs aidés.

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Le projet de Maison des Aidants et du Répit fait l'objet d'une enquête. Retournez simplement en mairie le feuillet inséré en 1^{ère} page de ce magazine ou bien à télécharger sur www.arpajonsurcere.com



ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Le vote du budget est considéré à juste titre comme l'acte majeur accompli chaque année par une collectivité. Il traduit les intentions des élus et les actes posés pour atteindre les objectifs qu'ils se sont assignés.



Commission finances et Ressources Humaines.

3 QUESTIONS À JULIEN VIDALINC, 1^{ER} ADJOINT EN CHARGE DES FINANCES

Comment s'est construit votre 1^{er} budget du mandat ?

Autour d'Isabelle Lantuejoul, Maire, chaque élu a apporté sa pierre à l'édifice, en concertation avec le personnel communal. Bien sûr, il a fallu faire des choix, définir des priorités, tenir compte de la crise sanitaire, mais ce budget n'est pas un copier-coller des précédents. Nous avons encore 5 ans devant nous pour monter nos différents projets.

Compte tenu du contexte marqué par la crise sanitaire, quelles ont été les priorités de la municipalité dans l'élaboration du budget ?

Nous avons élaboré un budget avec le souci de maintenir un service quotidien de qualité aux Arpajonnais. Il nous a fallu aussi tenir compte de

la baisse des dotations d'État : 117 000 € en 2020, et 85 400 € pour 2021. À partir de cela, nous avons souhaité garder un niveau d'investissement élevé (3 570 000 €), réduire les dépenses de fonctionnement de la collectivité et baisser l'impôt foncier des Arpajonnais.

Quelles sont les caractéristiques de ce budget de fonctionnement ?

Ce sont la baisse du foncier et des frais généraux. Lors de notre campagne électorale, nous avons souhaité baisser l'impôt foncier. Promesse tenue puisque le taux d'imposition du foncier bâti sera de 51,31 % contre 52,09 % en 2020 et le foncier non-bâti à 78,4 % contre 80 %. Le coût pour la collectivité sera d'environ 46 000 €. Il sera financé en partie par une réduction des frais de fonctionnement.

ZOOM SUR : Taxe d'habitation et taxe foncière

A compter de l'année 2021, dans le cadre de la réforme fiscale, la commune ne délibère plus en matière de taxe d'habitation car c'est l'État qui en perçoit le produit pour les résidences principales. En ce qui concerne les résidences secondaires, rien ne change, la commune en percevra toujours le produit.

Pour compenser le manque à gagner des résidences principales, les communes se voient transférer la part de la taxe foncière perçue jusqu'en 2020 par les départements.

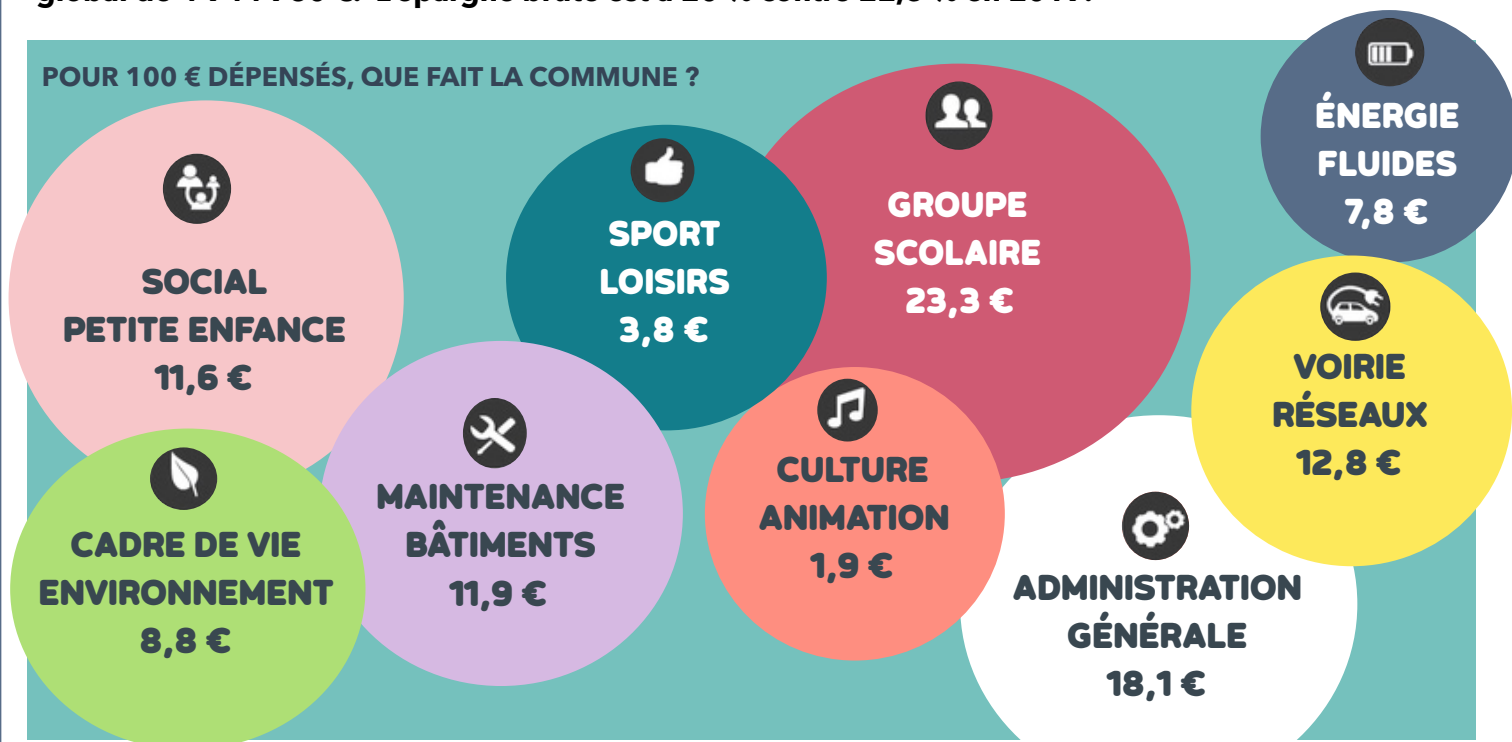
En 2020, la commune a perçu 3 185 951 € sur les produits de la fiscalité locale (part communale des taxes d'habitation et foncière). Pour 2021, le produit attendu devrait être de 3 214 026 €, tout en faisant bénéficier les Arpajonnais d'une baisse des taux.

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Les dépenses de fonctionnement font l'objet d'une rigueur constante dans leur engagement. Pour 2020, elles n'ont augmenté que de 1,35 % (charges de personnel liées à la crise) pour un montant global de 4 944 760 €. L'épargne brute est à 20 % contre 22,5 % en 2019.

POUR 100 € DÉPENSÉS, QUE FAIT LA COMMUNE ?



Activités du Centre Social et Culturel

AIDES AUX ACTIONS SOCIALES & ASSOCIATIONS : 645 000 €

Pour le Centre Communal d'Action Sociale :
50 000 € (idem qu'en 2020).

Pour le Centre Social et Culturel : 485 000 € Soit
+ 2 % par rapport à 2020, afin d'accompagner
l'association.

Autres associations : 110 000 €

• Cette ligne d'aides aux associations de la commune reste stable par rapport à l'année précédente. Des critères ont été établis à travers un conventionnement : participation de l'association à la vie de la commune, communication d'un rapport moral et financier.

• La subvention du comité d'animation (16 300 €) sera versée de manière différente par rapport aux années précédentes. Un premier déblocage relatif à la subvention de fonctionnement sera effectué (1 300 €), alors que le solde restera en réserve et sera débloqué si besoin, à l'événement. Il s'agit là d'argent public et nous veillons à ce que celui-ci soit utilisé au profit des Arpajonnais. La municipalité reste à l'écoute des associations pour des événements exceptionnels.

EN BREF

Pour la partie fonctionnement du budget 2021, les évolutions votées sont les suivantes :

- Les charges à caractère général seront en baisse de 4 % par rapport à 2020 à hauteur de 1 247 000 €.
- Les charges prévisionnelles de personnels seront limitées à 2 600 000 €.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

FONCTIONNEMENT

2 EXEMPLES DE BAISSÉ DES FRAIS GÉNÉRAUX

TÉLÉPHONIE

L'appel d'offre via Orange/CABA sur la téléphonie n'était pas appliqué depuis juillet 2019. Il le sera maintenant, se traduisant par **une économie annuelle pour la téléphonie mobile d'environ 2 000 €.**

MATÉRIEL/PETIT OUTILLAGE

L'ensemble des achats du centre technique sont désormais validés au préalable par le directeur des services techniques.

FONCTIONNEMENT

RECETTES

L'excédent de fonctionnement de 2020 est en forte hausse à hauteur de 703 769 € en raison d'une maîtrise des dépenses et ce malgré des recettes en forte baisse (-2,3 %).

En restant prudent, le budget de fonctionnement est estimé pour 2021 à 6 275 000 €.

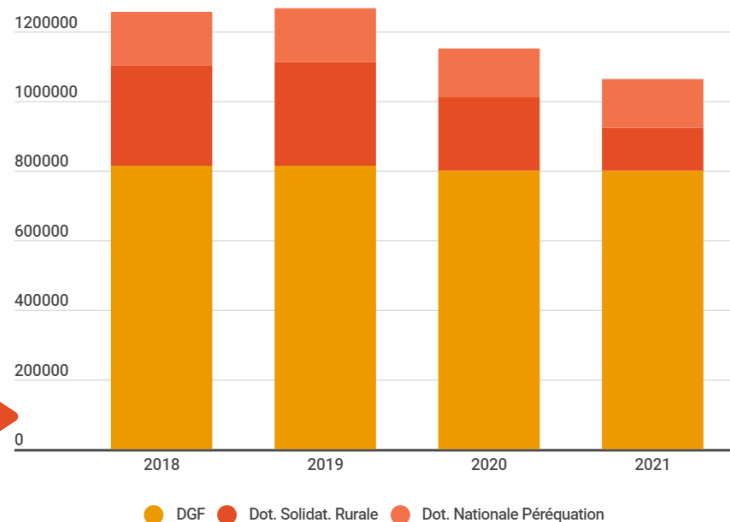
Pour 2021, les tarifs de la collectivité (cantine, garderie, location salle...) resteront identiques.

Consultez les tarifs 2021 sur notre site internet www.arpajonsurcere.com



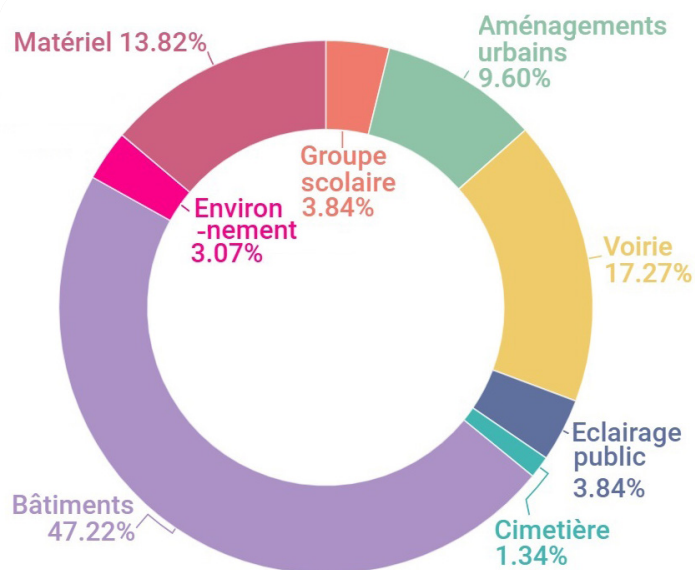
Des recettes du budget de fonctionnement marquées par une forte baisse des dotations.

Le produit des dotations a très fortement diminué en lien avec la perte de la moitié de la Dotation de Solidarité Rurale « Cible » et la forte baisse de la population totale au 1^{er} janvier 2020 (- 155 habitants).



INVESTISSEMENT

DÉPENSES



VOIRIE 450 000 €

Ce programme concernera :

- La rue du lieutenant Goby, le Fanga, les Primevères ou encore le chemin des rives.
- Des travaux de sécurisation routière (Allée du Castel, rue Antonin Dusserre).
- Des aménagements de voirie suite à la démolition à venir au niveau de la rue du Careyrat.

AMÉNAGEMENTS URBAINS 250 000 €

• Enclos Milhaud

La commercialisation est en cours. Les travaux devraient démarrer avant l'été, dès l'attribution de l'ensemble des marchés.

BÂTIMENTS : 1 160 000 €

Ce programme sera en grande partie consacré à la réfection des toitures (début des travaux avant l'été). La 1^{ère} tranche sera consacrée aux bâtiments (mairie, école maternelle, maison de la petite enfance). La commune devrait bénéficier des soutiens de l'État au titre de la DSIL (plan de relance), DETR 2021 et d'un accompagnement de la région. Il s'accompagnera aussi de la recette complémentaire au titre du FCTVA 2021.

INVESTISSEMENT

RECETTES

Les investissements seront financés grâce à :

- Un reversement de la section de fonctionnement d'au moins 1 200 000 € (autofinancement).
- Des subventions attendues à hauteur de 792 000 € de l'État, du département et de la région (dont 328 000 € en reste à réaliser (RAR)).
- Un fond de compensation de la TVA (FCTVA) de plus de 205 000 € (dont 29 000 € en RAR).
- Recours à l'emprunt pour 600 000 €.

GRUPE SCOLAIRE 100 000 €

Principalement la réhabilitation des sols souples de l'école maternelle (47 000€ HT), avec un soutien de la région à hauteur de 50 %. Les chantiers de rénovation des classes se poursuivront et la création de sanitaires au niveau de la cour du cycle 3 est lancée.

ECLAIRAGE PUBLIC 140 000 €

En complément du solde des opérations portées en 2020, les travaux à venir concerneront essentiellement le remplacement des anciens globes et des luminaires les plus énergivores par des éclairages LED et la sécurisation du passage piétons des Courcières.

MATÉRIEL : 360 000 €

Alloués à l'achat de matériel pour les services techniques. Acté en fin d'année, achat d'un manuscopique pour 77 974 €. Programmation du changement de la balayeuse pour 180 000 €. En fin d'année 2020, achat des gobos pour l'illumination de l'église à Noël.

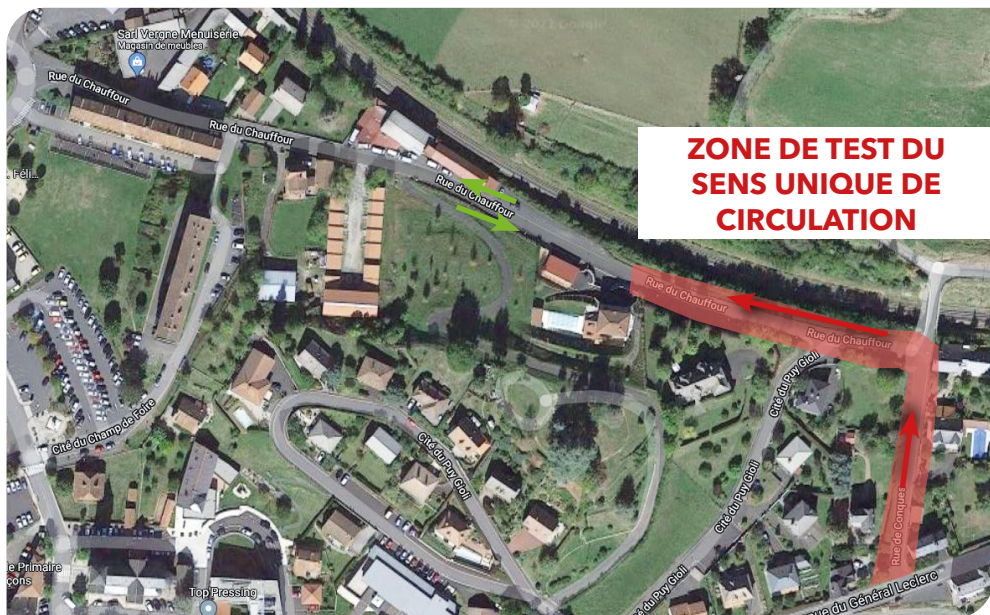


Nouvelle balayeuse

NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION EN CENTRE-VILLE

A partir du mois de mai 2021, le nouveau plan de circulation entrera en fonction pour le secteur de la rue du Chauffour :

- Sens unique de circulation en montée de la rue de Conques au départ de l'avenue du Général Leclerc jusqu'à la rue du Chauffour.
- Sens unique de la rue du Chauffour, au départ de la rue de Conques jusqu'aux ateliers Vergne.
- La rue du Chauffour restera à double sens jusqu'aux ateliers Vergne.
- Rappel : le sens de circulation reste inchangé pour les deux roues.
- La vitesse de circulation reste limitée à 30 km/h.



ÉCHANGES AVEC LES RIVERAINS DE CARBONAT

La question de la sécurité des entrées de village était au cœur des échanges qui ont eu lieu samedi 27 mars. Les effets positifs et les remarques concernant le dispositif d'écluses allée du castel à Carbonat ont été pris en compte. La municipalité reviendra prochainement vers les riverains pour proposer d'autres améliorations.

RAPPEL DES ZONES 30 KM/H



ENTRETIEN DE PRINTEMPS

Poursuite des travaux d'élagage et d'entretien annuels.

Les branches coupées sont recyclées à l'aide du broyeur du Centre technique municipal. Ce broyat est ensuite utilisé pour réaliser des paillages pour les massifs fleuris par exemple (ce qui permet de garder la fraîcheur et l'humidité plus longtemps en été et d'éviter la pousse de "mauvaises herbes").

Les massifs ont été nettoyés et taillés et les premières fleurs sont venues les égayer.

Ce printemps, de nombreux travaux ont également eu lieu au groupe scolaire :

Modernisation des toilettes, installation de sols souples dans les classes de maternelle (*photo ci-dessous*), peinture dans les classes de primaire. Du matériel informatique neuf a également été installé afin d'offrir aux jeunes arpajonnais des conditions d'apprentissage optimales.



Légende photo ci-contre : Angélique Brugeron, Conseillère régionale a visité le groupe scolaire (après le remplacement des sols souples), en présence d'Isabelle Lantuejoul, Maire et de Marielle Besombes, adjointe en charge des affaires scolaires.



CRÉATION D'UNE PLACE PMR AV. MILHAUD

Une place réservée aux Personnes à Mobilité Réduite a été réalisée avenue Milhaud en face du cabinet médical. La signalisation de ce nouveau stationnement (panneaux et peinture au sol) sera réalisée dans les jours à venir. Le passage piéton a également été mis aux normes pour les PMR.



ASSOCIATIONS

UNE NOUVELLE ÉQUIPE AU COMITÉ D'ANIMATION



Un nouveau bureau a été élu au Comité d'animation.

Président : Francis Madrignac.

Vice-présidents : Jean Claude Freyssignet et Pierre-Jean Benech.

Secrétaire : Julien Eyrygnoux.

Secrétaire adjointe : Véronique Clermont.

Trésorière : Ségolène Pousset.

Trésorière adjointe : Nathalie Degoul.

Le Comité d'animation dispose également d'une nouvelle page Facebook "Comité d'Animation Arpajon-sur-Cère" : n'hésitez pas à vous abonner.

PANSE-BÊTES : LE CENTRE DE SOINS DES ANIMAUX SAUVAGES

Que faire face à un animal sauvage en détresse, isolé ou blessé ?

Contactez l'association PANSE-BETES à Chamalières, seul centre de soins en Auvergne, habilité à prendre en charge, toute l'année, 7j/7, mammifères, amphibiens et reptiles, qu'ils soient victimes de prédation, de collision, d'empoisonnement ou orphelins.

En cas d'urgence ou de doute, contactez le soigneur agréé de l'association au 06.46.62.36.89 qui vous apportera les informations indispensables sur les premiers gestes : ce qu'il faut faire et ne faut surtout pas faire. Il vous indiquera s'il est nécessaire de rapatrier l'animal vers le centre de soins.

PANSE-BETES accueille en moyenne 500 animaux par an, principalement des hérissons, écureuils et



chauve-souris, avant de les relâcher dans leur milieu naturel. L'association fonctionne grâce à un solide réseau de bénévoles et est en constante recherche de rapatrieurs (personnes faisant des trajets vers Clermont-Fd). Pour le moment, un seul rapatrieur bénévole est présent à proximité d'Arpajon.

Pour en savoir plus : www.pansebetes.fr

Animal en detresse : 06.46.62.36.89

Autres questions : pansebetes@gmail.com

RAPPEL

TONTE - BRUITS DE VOISINAGE

Les heures de tonte autorisées par la réglementation sont les suivantes :

- **Lundi à vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.**
- **Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h.**
- **Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

ASSOCIATIONS : PERMANENCES DES ELUS C. MALZAC ET H. FEL

Depuis le début du mandat, Christophe Malzac, adjoint au monde associatif, aidé par Hélène Fel, conseillère déléguée, ont rencontré 37 associations (sur 53). N'hésitez pas à les contacter pour toute question.

40 ANS DE CARRIÈRE

Mme Brigitte Mily fera valoir ses droits à la retraite au 1^{er} juillet prochain, après 40 années passées aux services administratifs de la mairie, dont elle constitue la mémoire. Mme le Maire et l'ensemble du Conseil municipal tiennent à lui adresser leurs remerciements pour son implication au service des arpajonnais.



TRIBUNES

Groupe de la majorité

Le budget 2021 a été adopté à l'unanimité (moins l'abstention du groupe d'opposition). C'est un budget ambitieux qui marque la concrétisation de nos promesses de campagne, notamment la baisse des taux d'imposition du foncier bâti et non-bâti. Pour y parvenir, nous avons débuté un processus de réduction des frais généraux (frais de téléphone, matériel, petit outillage...). Il n'y a pas de petites économies, surtout lorsqu'il s'agit de l'argent du contribuable.

Afin d'être toujours au plus proche des Arpajonnais, nous allons désigner un élu référent par quartier. Cet élu sera votre interlocuteur privilégié et tiendra régulièrement des permanences afin de répondre à vos questions et prendre en compte vos demandes.

En ce qui concerne la Maison des Aidants et du Répit, il nous tient à cœur de consulter la population afin d'être au plus proche des attentes des familles. Nous vous invitons donc à bien vouloir répondre à l'enquête jointe à ce magazine.

En cette période difficile, la municipalité reste mobilisée afin d'apporter toute l'aide et le soutien nécessaires aux personnes les plus vulnérables et à nos aînés. Espérons que nous puissions bientôt retrouver notre « vie d'avant ». En attendant, prenez soin de vous.

Le groupe « Tout Pour Arpajon »

NAISSANCES

GYRE Samuel
BONDUEL Aria
ABDAOUI Naya
DAMIGON Éloïse
VERRIER Léo
VERNIER Maelys
HUGON BECHONNET
Charly
BOURGEOIS Guilianna
PRIVAT Eliott
DUVAL Elyo
AURADOU Joy
VAURS Alla
TOUNSI Elyssa
ROUILLARD Maxime

DÉCÈS

SABATIER Michel
BERTRAND Claude
JAMMET Marinette

ÉTAT CIVIL

SALAT Andrée
BARRAL Jean
JACOB Hervé
DELORT Pierre
AUTHEMAYOU Daniel
BOURGOIGNON Colette
BERTRAND Patrick
FRIGIERE Céline
CAZES Josette
SERRES Renée
ROUCHY Jean-Marc
LABUSSIÈRE Annie
MOLHERAT Marie-Louise
VISY Marie-Louise
ROBICHON Antoine
GARDIL Suzanne
CASTANIER Paul
DELMAS André
CHAMPAGNAC Martine
LAPARRA Lucie
SALAT Jean
LHERITIER Pierre
LACIPIÈRE Lucie
BONNICHON Elise

Groupe d'opposition

Lors du dernier conseil municipal, nous nous sommes abstenus lors du vote du budget. Les équilibres financiers semblent certes assurés : le minimum attendu au regard de l'excellente santé de notre trésorerie depuis plusieurs années. Mais plusieurs points laissent perplexes.

Il est impossible de donner notre soutien au projet de transformation de la maison Soubrier en maison des aidants tant les contours de cette opération sont flous : quel en sera le fonctionnement ? Quid des services proposés ? Des moyens humains ? Et que dire de l'enveloppe allouée sous dimensionnée pour la restauration de ce bâtiment et la création d'une nouvelle médiathèque ! Enfin, implanter cette structure à proximité de l'EHPAD aurait permis des échanges de services à moindre coût et un développement plus ambitieux du cœur de ville.

La baisse de l'aide financière imposée à des associations aux poches percées par la crise du Covid interpelle. Tout comme la création d'un nouveau concept de subventions : « mises en réserve », les fonds ne seront disponibles que sur présentation des projets de manifestations ! Cela ne s'apparente-t-il pas à une mise sous tutelle ?

La majorité, partie à la chasse aux timbres rouges, a annoncé une diminution des impôts fonciers. Souhaitons qu'à la réception de leur feuille d'imposition, les contribuables puissent y voir autre chose qu'un effet d'annonce.

C. ISSIOT, V. BENECH, A. DE THOMAS, G. MARCASTEL, P.SENAUD

AGENDA

Curiosi'thé "la femme sauvage"

Jeudi 29 avril, 16h
Médiathèque.

Tombola APE

3 mai, 17h
Salle de la Mairie.

Cérémonie du 8 mai

Samedi 8 mai, 11h30
Monument aux Morts.

Fête des voisins

Vendredi 28 mai.

Decath'trail

Samedi 29 mai.

Don du sang

Lundi 21 juin, de 11h30 à 19h
Mardi 22 juin, de 15h30 à 19h30
Salle de la Vidalie.

Curiosi'thé "le voyage"

Jeudi 22 juin, 16h
Médiathèque.

Journée de la sécurité routière

Date à venir en mai ou juin.

**SELON LA SITUATION SANITAIRE DES
ÉVÈNEMENTS POURRAIENT ÊTRE MODIFIÉS,
AJOUTÉS OU ANNULÉS
CONSULTEZ
WWW.ARPAJONSURCERE.COM**

ANIMATIONS DE L'ÉTÉ

ANIMATIONS SUR LE MARCHÉ

le dimanche matin
à partir de mai

FÊTE DE LA MUSIQUE

21 juin

GUINGUETTES

le vendredi
en juillet et août

SALON DU LIVRE

10 et 11 juillet

FÊTE DE LA TRUFFADE

CONCOURS MAISONS FLEURIES

MARCHÉS DE PAYS

INFOS PRATIQUES

ACCUEIL MAIRIE

Place de la République - 15130 Arpajon-sur-Cère
Tél. : 04 71 63 67 83 - Fax : 04 71 64 68 04
mairie@arpajonsurcere.com

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h30 - 17h.
Mardi à Vendredi : 8h - 12h et 13h30 - 17h.
Samedi : 8h - 12h.

**SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE
SUR INTERNET : www.arpajonsurcere.com
Facebook / Instagram : @arpajonsurcere**

CNI - PASSEPORTS - ÉTAT CIVIL

etatcivil@arpajonsurcere.com

URBANISME

gestiondp@arpajonsurcere.com

ÉLECTIONS

sdelort@arpajonsurcere.com

COMPTABILITÉ

compta@arpajonsurcere.com

CCAS

ccas@arpajonsurcere.com

COMMUNICATION

communication@arpajonsurcere.com

ASSOCIATIONS

associations@arpajonsurcere.com